



Paris, lundi 02 octobre 2023

Communiqué de presse

**Plusieurs acteurs de la cigarette électronique annoncent la**

**CRÉATION DU**

**COLLECTIF DES PROFESSIONNELS DE LA VAPE**

**POUR LA SANTÉ PUBLIQUE.**

En quelques années, la cigarette électronique a prouvé qu'elle constituait l'instrument le plus efficace pour lutter contre la prévalence tabagique et un levier majeur en termes de santé publique. Elle subit pourtant des attaques permanentes qui remettent en cause sa pérennité.

Le CPV se donne pour objectif d'intervenir dans le débat public pour diffuser des informations objectives et nuancées sur la vape, lutter contre la désinformation, promouvoir un usage responsable du vapotage et défendre l'intérêt général en soutenant les politiques de santé publique fondées sur la réduction des risques.

**MISSIONS ET OBJECTIFS DU COLLECTIF**

**Promouvoir le vapotage dans une perspective de santé publique**

Alors que la France connaît l'une des prévalences tabagiques les plus élevées d'Europe et que le tabac y tue 75 000 personnes chaque année, le CPV se donne comme objectif de promouvoir le vapotage en tant qu'alternative au tabac.

Les membres du CPV se reconnaissent dans les politiques de santé publique fondées sur la prévention et la réduction des risques.

### **Promouvoir un usage responsable de la vape**

Les membres du CPV militent pour un usage responsable de la vape et notamment pour :

- protéger la santé et la sécurité des consommateurs ;
- délivrer une information fiable et objective aux consommateurs et aux médias ;
- interdire la promotion et la vente des produits du vapotage aux mineurs ;
- une communication et un marketing responsables auprès des adultes ;
- tenir un discours fondé sur la science et la recherche scientifique ;
- limiter au maximum l'impact environnemental du vapotage.

### **Intervenir dans le débat public et lutter contre la désinformation**

Les membres du CPV déplorent le traitement médiatique réservé à la vape, trop souvent fondé sur une connaissance parcellaire des journalistes et/ou la désinformation malhonnêtement orchestrée par des groupes de pression hostiles au vapotage pour des raisons idéologiques et/ou économiques.

L'un des principaux objectifs du CPV est d'intervenir dans le débat public, particulièrement auprès des médias. Ces interventions se feront « à chaud » en cas de polémique ou d'actualité liée au vapotage mais également « à froid » pour délivrer de façon récurrente des informations fiables, sourcées, responsables, objectives et pédagogiques.

Le CPV n'a pas vocation à mener des actions de lobbying ou à rencontrer des institutionnels (élus, autorités de santé, exécutif...) pour négocier avec eux l'évolution du cadre réglementaire auquel la vape est soumise.

Une chaîne Youtube dédiée au vapotage vient d'être lancée. Elle proposera des vidéos informatives et pédagogiques sur le vapotage à destination des journalistes. **Une première vidéo consacrée à la PUFF est d'ores et déjà disponible.** Vous y saurez tout sur cette cigarette électronique jetable qui défraie la chronique, ses avantages et ses inconvénients. Vous saurez tout également sur le soi-disant « effet passerelle » censé amener les vapoteurs, jeunes ou adultes, vers le tabac. Un effet qui non seulement n'a jamais été démontré mais qui, de surcroît, est démenti par toutes les études sérieuses qui au contraire, permettent de penser que l'on assiste davantage à un « effet ombrelle », c'est-à-dire à un effet protecteur face au tabac. Tous les chiffres qui en attestent sont dans la vidéo :

<https://youtu.be/Y0Zge1WRbc8>

### **Rassembler, coordonner et mobiliser tous les professionnels de la vape**

Le CPV a vocation à rassembler tous les professionnels de la vape sans exclusive, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, à condition qu'ils se reconnaissent dans les objectifs et principes précédemment énoncés.

Ces professionnels incluent des liquidiers, des industriels, des importateurs, des grossistes ou des réseaux de distribution.

### **Soutenir le développement de la filière et mettre en avant l'excellence française**

La France est le 3<sup>ème</sup> marché mondial de la vape. Un écosystème extrêmement innovant et très qualitatif s'y est développé. La filière vapotage y est reconnue internationalement. Le Collectif entend mettre en avant et défendre cette filière d'excellence génératrice de milliers d'emplois et d'exportations.

## FONCTIONNEMENT ET TRANSPARENCE DU COLLECTIF

### Avant tout un Collectif !

Les membres du CPV n'ont pas souhaité créer une nouvelle association ou fédération professionnelle dont la lourde gouvernance constituerait un obstacle à son action.

Le CPV entend fédérer le plus grand nombre d'acteurs de la vape mais ne prétend ni à l'exhaustivité ni à la représentativité de l'ensemble de la filière.

Le CPV est une structure informelle qui souhaite avant tout être agile, réactive et avoir de l'impact dans le débat public.

### Une Gouvernance transparente et démocratique

Le CPV est fondé sur le principe 1 membre = 1 voix, quelle que soit la taille du membre et sa contribution financière au CPV.

Le CPV est doté d'un Comité de pilotage composé de 3 à 5 personnes volontaires approuvés par la majorité de ses membres. Léger et réactif, c'est ce Comité de pilotage qui devra, notamment, valider les communications du Collectif (communiqués de presse, vidéos, infographies etc.).

Le CPV s'engage à la plus absolue transparence à l'égard de ses membres et de l'ensemble de ses parties-prenantes. Le CPV rendra systématiquement publique l'identité de l'ensemble de ses membres.

### Xavier Brunschvicg est le porte-parole du CPV

Le CPV a décidé de se doter d'un porte-parole dont le rôle est d'être clairement identifié par les médias afin de participer activement au débat public sur la vape.

Xavier Brunschvicg, professionnel de la communication, fondateur de l'agence [Clashman Corp](#) et ancien professionnel du vapotage a été désigné porte-parole du CPV.



### Les membres fondateurs du CPV

Les membres fondateurs du CPV sont : Maison de vapotage (Nhoss), Kumulus Vape, Innokin, NicoSwitch, Vapes Room, Eliquid France et Aroma King.

D'autres membres rejoindront prochainement le Collectif.

---

### Contact Presse :

**Xavier Brunschvicg**, porte-parole du Collectif des Professionnels de la Vape pour la santé publique.

Mail : [xavier@clashman-corp.com](mailto:xavier@clashman-corp.com) - Tél : 06 72 07 45 80.

Linkedin : <https://www.linkedin.com/company/collectif-professionnels-vape/>

Facebook : <https://www.facebook.com/collectifdesprofessionnelsdelavape>

Chaine Youtube : <https://www.youtube.com/@CollectifProfessionnelsVape>